



**Éducation  
monde**

**Comité social d'administration de l'AEFE  
Déclaration liminaire**

Séance du 9 octobre 2025

Élu·es : Charlotte Gabet, Olivier Gibert

Madame la Directrice Générale,

Chers collègues,

Aujourd'hui, comme chacun d'entre vous, nous sommes inquiets et nous nous posons de nombreuses questions qui restent pour le moment sans réponse.

Nous nous sentons isolés, mis à l'écart des réflexions et des décisions qui auront pourtant des conséquences majeures sur notre avenir proche.

Cette situation nous indigne, mais nous nous préparons.

Dès à présent, nous définissons nos lignes rouges pour préserver nos établissements et défendre nos droits.

Ainsi, nous nous assurerons que les contrats de droit français des détachés ne glissent pas vers des contrats de droit privé.

Les droits syndicaux en EGD et en établissements conventionnés doivent aussi être préservés pour tous. En effet, quand des représentants syndicaux en contrat local se voient refuser une décharge à cause d'un droit local défavorable, quand les détachés disparaissent lentement mais sûrement, le dialogue social devient alors bien trop vertical et ne veut plus dire grand-chose. Ce dialogue social est pourtant essentiel et garant de notre démocratie. Nous tenons à le rappeler encore plus dans le contexte d'une réforme qui a commencé à se faire sans nous.

Aussi, nous resterons mobilisés et actifs pour que les montants des prestations familiales pour tous les enfants de 0 à 21 ans, et ceux des ICCVL soient à la hauteur des besoins des personnels qui attendent une revalorisation.

Nous plaiderons encore et toujours la garantie de rémunérations attractives pour tous les personnels, quels que soient leurs missions et leur statut.

Nous espérons alors que nos lignes rouges seront aussi les vôtres.

En effet, nous profitons de ce CSA pour faire entendre notre voix car nous n'avons été invités à aucun groupe de travail pour discuter de l'avenir de l'AEFE, alors que cela avait été évoqué pour la mi-septembre. D'autant plus, qu'il y a quelques jours nous avons appris que nous serions informés le 20 octobre de ce qui aura été décidé sans nous et pour nous. Cette verticalité angoisse davantage les personnels et les familles surtout que cette réforme s'appliquera sans doute dès janvier. Néanmoins, une seule information est officielle : on ne reviendra pas sur les baisses de budget, qui sont pourtant les causes premières de tous nos maux actuels.

Malgré cet avenir incertain et anxiogène, nous défendrons nos droits par tous les moyens face à un opérateur qui devrait protéger ses personnels et préserver leurs conditions de travail au lieu de faire table rase de tout dialogue social.

Certes, nous venons d'évoquer nos préoccupations pour le futur, mais n'oublions pas l'actualité de certains établissements du réseau. En effet, nos collègues d'Istanbul nous ont alertés sur la possibilité d'une fermeture prochaine de leur établissement. Nous vous demandons donc, Madame la Directrice générale, de clarifier cette situation et d'être aussi explicite que possible sur ce qui risque d'arriver en Turquie. En effet, les personnels ont besoin de savoir ce qui les attend et nous devons tous ensemble anticiper pour mieux les aider.

Dans ce contexte de réforme et avec la situation politique actuelle, nous demandons à l'Agence, de trouver les meilleures solutions qui permettront à la fois de maintenir l'excellence de ses établissements et de garantir à tous ses personnels de pouvoir exercer leurs missions dans des conditions de travail et de vie dignes, et à la hauteur de leur engagement pour l'enseignement français à l'étranger et ses valeurs.